



Prédiagnostic écologique du plateau de Belvezet (30)

Les habitats naturels, la faune et la flore.
Hiérarchisation des enjeux écologiques.

Gard Nature - août 2010





Photographies de couverture :

- a. Aspect de l'aire d'étude autour des barres rocheuses de Coucarière. Ce secteur comprend des habitats diversifiés : chênaie verte, plantations de conifères, pelouses, garrigues, friches, falaises, ravin encaissé, etc.
- b. Le Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* chasse dans les zones ouvertes de l'aire d'étude.
- c. Le Psammodrome d'Edwards *Psammodromus hispanicus* est un petit reptile méditerranéen inféodé aux garrigues décapées.
- d. Le Damier de la succise *Euphydryas aurinia* butine les fleurs des prairies sèches.

Les photographies illustrant ce document sont l'œuvre collective des participants à l'étude. Elles peuvent être utilisées en citant «photo Gard Nature».

Cette étude a été commanditée par la Commune de Belvezet

L'indication bibliographique conseillée est la suivante :

BERNIER C., (2010) : Prédiagnostic écologique du plateau de Belvezet (30).
Les habitats naturels, la faune et la flore. Hiérarchisation des enjeux écologiques.

Vous pouvez télécharger le document sur le site de Gard Nature et retrouver le jeu de données utilisées sur : <http://www.naturedugard.org>, rubrique *sollicitations*.

Pour toute remarque ou information complémentaire veuillez vous adresser à :

Gard Nature

Mas du Boschet Neuf

30300 Beaucaire

Tél. : 04 66 02 42 67

E-mail : gard.nature@laposte.net

Web : gard-nature.com

& naturedugard.org

Sommaire

Préambule	2
Présentation géographique	3
Localisation des secteurs de l'aire d'étude	4
Equipe mobilisée	5
Aire d'étude	5
Méthodologie	5
Cartographie des circuits de prospection	6
Les habitats naturels	7
Cartographie sommaire des ensembles naturels	8
La faune recensée	10
Cartographie de la faune patrimoniale recensée	11
La flore recensée	12
Hierarchisation des enjeux écologiques	13
Cartographie des enjeux écologiques	15
Conclusion	16
Annexes	17
Tableau faunistique	18
Tableau floristique	20

Préambule

La municipalité de Belvezet cherche à connaître le patrimoine naturel du plateau situé dans la partie nord de son territoire, dont les parcelles sont communales. Outre un projet de valorisation économique, la commune souhaite préserver les richesses écologiques de ce territoire.

L'association Gard Nature a été retenue pour apporter les éléments nécessaires à la prise en compte des éléments faunistiques et floristiques patrimoniaux de l'aire d'étude. Plus qu'une simple liste nous donnerons dans les pages qui suivent les premiers éléments de compréhension des enjeux de préservation des espèces et des habitats présents.

Notre travail a été orienté vers la flore (plantes vasculaires), les oiseaux, les amphibiens, les reptiles. Certains groupes d'insectes (papillons diurnes, libellules, orthoptères) ont été étudiés, selon nos compétences.

Nous concluons ce rapport par une hiérarchisation des différents éléments recensés et par la formulation de pistes d'aménagements destinées à conforter la biodiversité dans l'aire d'étude.

Remarque : en aucun cas ce document ne peut être considéré comme une étude d'impact. Il a pour objet de donner des éléments préliminaires de connaissance et de réflexion sur la biodiversité d'un territoire.

Présentation géographique

Belvezet est une commune rurale gardoise de 2 286 hectares, située dans le canton de Lussan. La commune est localisée au centre d'une petite dépression résultant du creusement du plateau de Lussan par les eaux de ruissellement et d'infiltration. Les sols de la commune sont dérivés de calcaires et de marnes. La commune ne possède aucun cours d'eau permanent. L'activité agricole est en net recul et les boisements spontanés de chênes et de pins progressent, générant une fermeture généralisée du paysage.

Le plateau de Belvezet se situe au cœur des garrigues de Lussan, à proximité de la limite sud de la commune de Vallérargues. L'aire d'étude, d'environ 430 hectares, englobe certaines parcelles communales du plateau ainsi que le vallon de Coucarière. L'aire d'étude se situe non loin du site Natura 2000 FR9912030 « Garrigues de Lussan » dont la limite méridionale coïncide avec la limite communale de Vallérargues.

Les garrigues de Lussan font partie intégrante du territoire des Garrigues languedociennes, qui couvrent une superficie de plus de 6 000 km² entre la vallée de l'Hérault à l'ouest et la vallée du Rhône à l'est (carte du haut ci-contre).

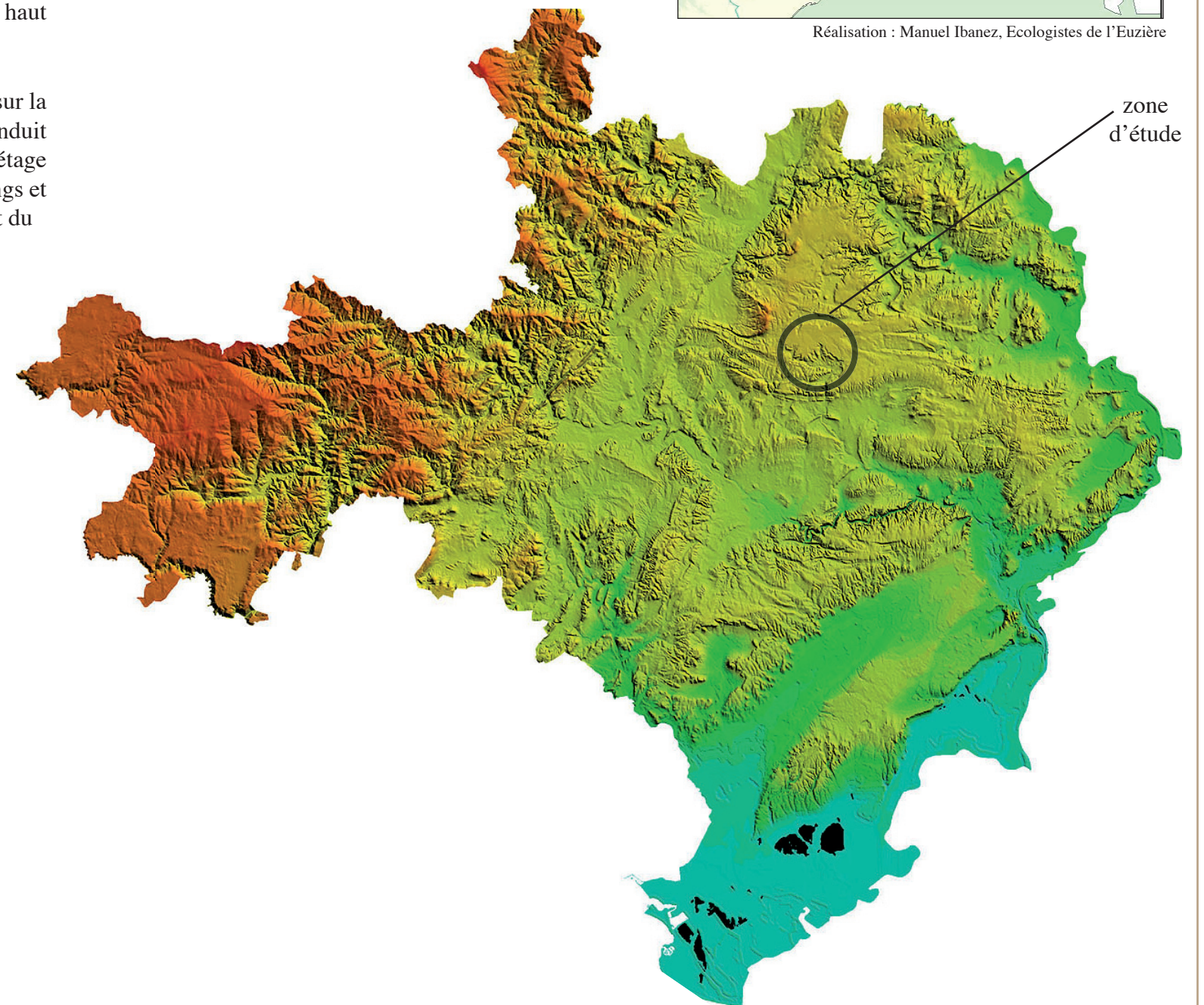
Le plateau de Lussan dans lequel s'inscrit la commune de Belvezet forme un petit causse, bien matérialisé sur la carte départementale des reliefs (ci-contre, en bas). L'altitude moyenne est de l'ordre de 300 mètres, ce qui induit à cette latitude un climat à l'interface entre l'étage mésoméditerranéen (caractérisé par le Chêne vert) et l'étage supraméditerranéen (caractérisé par le Chêne pubescent). La commune de Belvezet subit des hivers plus longs et plus rigoureux que dans la plaine gardoise. Ce caractère continental marqué est accentué par le mistral, vent du Nord qui balaye régulièrement la région.

La commune de Belvezet est à l'origine d'un projet de valorisation économique d'une partie du plateau, à travers un projet photovoltaïque. Etant donné l'existence d'un autre projet photovoltaïque sur une parcelle communale de Vallérargues mitoyenne de la zone d'étude, nous tiendrons compte dans nos analyses des résultats de l'étude écologique conduite sur cette commune en 2009 et 2010.

Carte de délimitation du territoire des Garrigues languedociennes et carte du relief dans le département du Gard






Réalisation : Manuel Ibanez, Ecologistes de l'Euzière

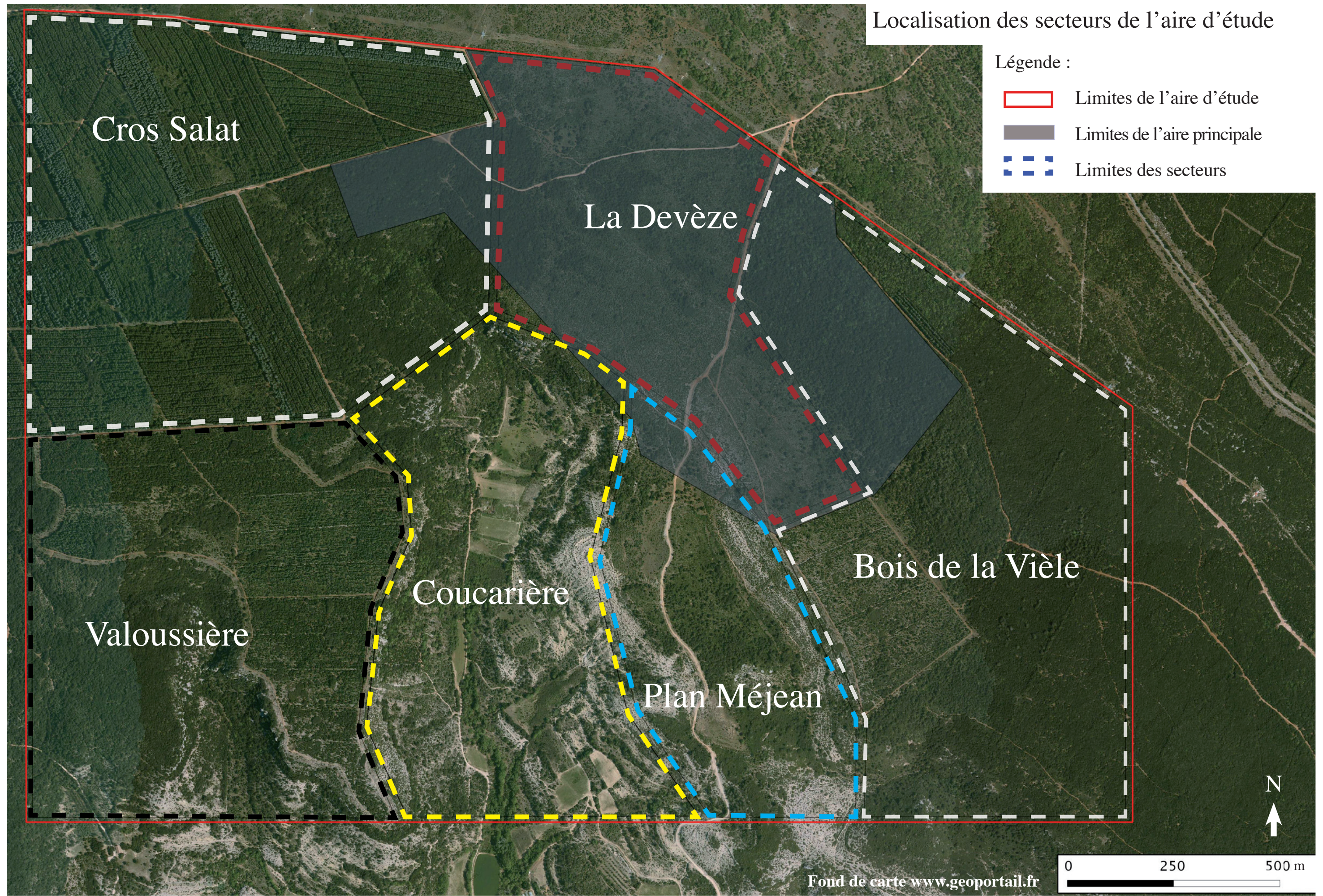


Réalisation : Service cartographique interdépartemental SDIS

Localisation des secteurs de l'aire d'étude

Légende :

-  Limites de l'aire d'étude
-  Limites de l'aire principale
-  Limites des secteurs



4

Equipe mobilisée

Les investigations de terrain concernant l'étude écologique préliminaire ont été conduites par Christophe Bernier et Jean-Laurent Hentz. Elles ont été ouvertes aux adhérents de l'association, qui comprend 150 membres. Les adhérents qui ont participé aux prospections sont : Jean-Michel Brun, Jean Crozet, Charlotte Meunier et Jean-Louis Piquard.

CALENDRIER DES PROSPECTIONS

5 investigations de terrain ont été conduites au printemps et début d'été 2010 :

- 14 avril : avifaune nicheuse, botanique, ornithologie, herpétologie, entomologie
- 21 mai : avifaune nicheuse, entomologie (Diane, Damier de la succise) et botanique
- 30 juin : Engoulevent, amphibiens, coléoptères saproxylophages
- 3 et 4 juillet : botanique
- 26 juillet 2010 : chasse nocturne (entomologie)

PHASAGE

Phasage (2009-2010)	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Proposition technique et financière					
Ornithologie					
Herpétologie					
Entomologie					
Botanique					
Prédiagnostic					

Aire d'étude

L'aire d'étude est centrée sur les parcelles communales du plateau et englobe le vallon de Coucarière. Cela représente environ 430 hectares, dans lequel nous avons identifié plusieurs secteurs (voir la carte en page 7) :

- Coucarière, vallon agricole, ravins et talwegs marneux périphériques (terrains privés),
- Valaussière, secteur de l'aire d'étude comprenant les boisements à l'ouest de Coucarière,
- Cros Salat, secteur de l'aire d'étude englobant les boisements au nord-ouest de Coucarière,
- La Devèze, secteur de garrigue en situation limitrophe avec la Devèze, commune de Vallérargues,
- Plan Méjean, secteur de l'aire d'étude situé à l'est de Coucarière,
- Bois de la Vièle, secteur de l'aire d'étude comprenant les boisements à l'est de Plan Méjean jusqu'en limite communale.

Méthodologie

L'inventaire faunistique et floristique est mis en oeuvre à travers une prospection aléatoire de l'aire d'étude, en consignnant toutes les espèces et habitats rencontrés. Certaines observations, notamment pour les espèces patrimoniales, sont accompagnées d'informations sur l'effectif, l'âge et le sexe pour les animaux, le stade de développement pour les plantes... Cette méthode d'investigation permet de hiérarchiser très rapidement les habitats les plus intéressants d'un point de vue écologique.

Chaque observation est associée à une date et à un ou plusieurs observateurs. Nous pouvons ainsi vérifier que les prospections couvrent les périodes favorables à la rencontre des espèces recherchées. Chacun comprend qu'il est mal venu d'étudier les abeilles en plein hiver.

Les identifications se font, pour la plupart des espèces, à vue. La détection à vue est nécessaire en herpétologie, les observations étant souvent furtives. Chez les mammifères, c'est la recherche des indices de présence qui est favorisée (l'activité des mammifères est le plus souvent nocturne).

Pour compléter et affiner ce travail d'investigations, nous avons ponctuellement utilisé des jumelles, pour identifier des oiseaux. L'étude des insectes a bénéficié des filets à papillons (capture, identification et relâcher) et d'une lampe à vapeur de Mercure entourée d'un voile (système très attractif pour les papillons de nuit notamment - autorisation selon arrêté n°2010204-0013 du Préfet du Gard).

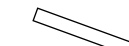




L'écoute est également privilégiée dans l'étude de certains groupes comme l'avifaune, les amphibiens ou les orthoptères (grillons, sauterelles et criquets). La variation des horaires d'écoute est importante, certaines espèces chantent principalement en début de matinée (passereaux), d'autres en milieu de journée (criquets) ou le soir à la tombée de la nuit (grillons, sauterelles, rapaces nocturnes et engoulevent).

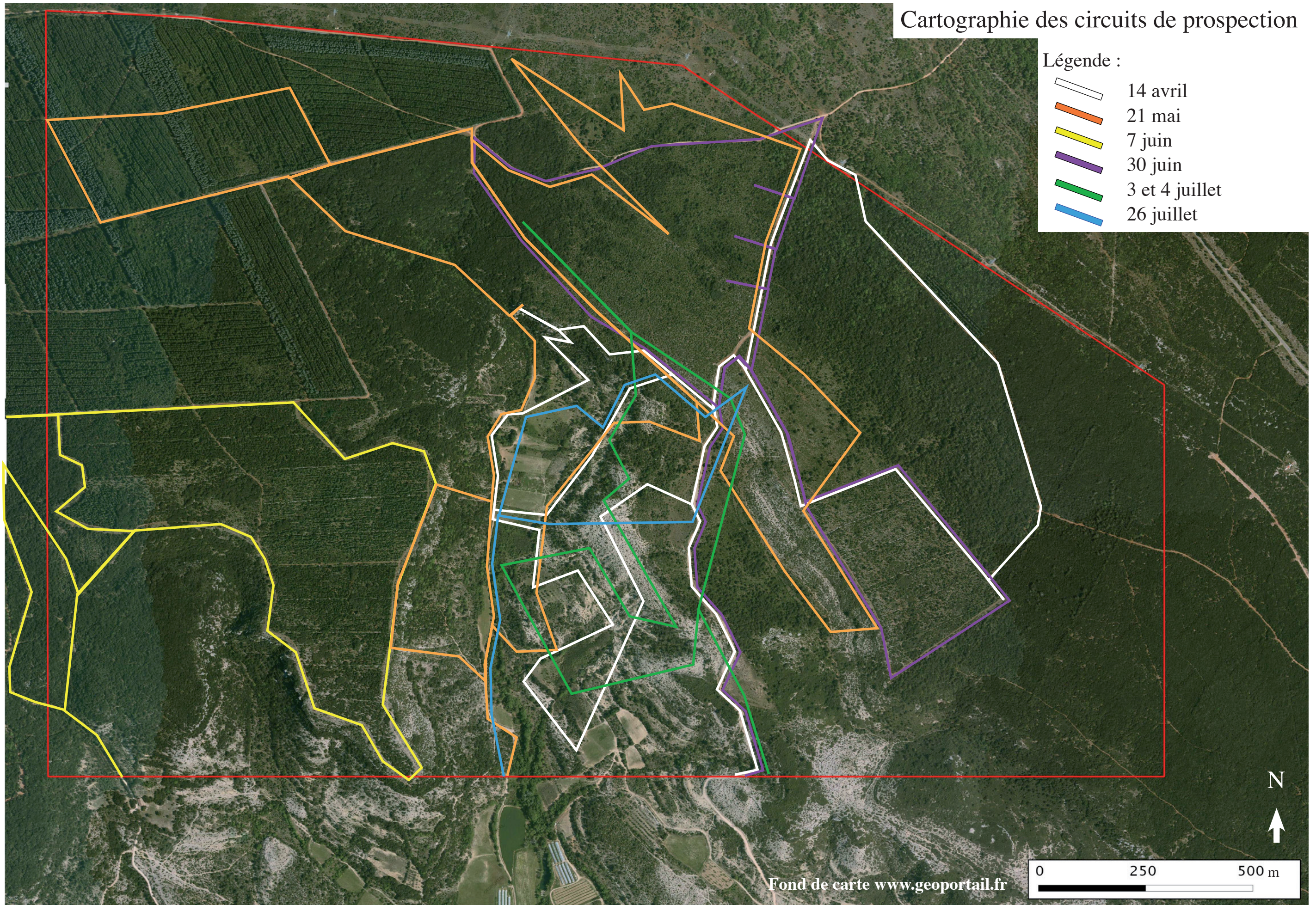
Dans certains cas, un prélèvement d'échantillons ou de spécimens nécessitant un examen approfondi *a posteriori* est effectué (flore, insectes). C'est ainsi qu'un certain nombre de graminées ont été contrôlées sous loupe binoculaire.

Les prospections ont été réalisées dans l'ensemble du site, même si les zones plus ouvertes ont particulièrement attiré les observateurs (déambulation plus aisée en dehors des chemins, et plus grande diversité d'espèces).

Cartographie des circuits de prospection

Légende :

-  14 avril
-  21 mai
-  7 juin
-  30 juin
-  3 et 4 juillet
-  26 juillet



6

Les habitats naturels

Nous présentons ci-après les habitats naturels selon la nomenclature du Code CORINE Biotope, correspondant à la classification des habitats naturels de l'Union Européenne.

Mares temporaires méditerranéennes (Code CORINE 22.341)

Il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire au sens de la Directive CEE 43/92, dite « Directive Habitats ». Ces milieux temporairement inondés possèdent une flore méditerranéenne amphibie. Dans l'aire d'étude, cet habitat est le mieux caractérisé à l'exutoire de la source de Coucarière.

Taillis de Chêne vert (Code CORINE 45.312)

Les boisements de chêne vert de l'aire d'étude sont soit des boisements jeunes, soit des taillis exploités depuis longtemps en bois de chauffage. Ils sont très pauvres sur le plan biologique. Plus d'un tiers de l'aire d'étude présente ce type d'habitat, qui atteint une uniformité maximale dans les secteurs de Valaussière, Cros Salat et du Bois de la Vièle. Il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire à l'échelle européenne.

Boisements de Chêne pubescent (Code CORINE 45.711)

Bois occidentaux à *Quercus pubescens*, des régions supraméditerranéennes de France. Dans l'aire d'étude, les bosquets de Chêne pubescent sont localisés dans le vallon de Coucarière, le long du ruisseau intermittent, en ripisylve. Ces boisements sur sol frais et profond sont intéressants, malgré un sous-bois souvent impénétrable en fond de vallon. Signalons que certains arbres sont âgés et de belle venue.

Pinèdes (Code CORINE 42.84)

Le Pin d'Alep colonise essentiellement les niveaux de marnes dans l'aire d'étude. C'est un arbre typiquement pionnier qui n'est présent que sur les pentes du vallon de Coucarière où il occupe de faibles superficies.

Pantations de conifères (Code CORINE 83.31)

Les plantations de conifères (pin noir, cyprès et cèdres) occupent plus d'un quart de l'aire d'étude. Les plantations concernent uniquement les secteurs de Valoussière, de Cros Salat et du Bois de la Vièle. Les plantations les plus anciennes ont une quarantaine d'années. Ces boisements artificiels sont assez pauvres sur le plan biologique mais nettement moins que le taillis de chêne vert. En effet la création de pare-feux, de zones d'éclaircissements ont augmenté les effets lisières, ce qui est très propice à l'avifaune forestière par exemple.

Garrigues à Genêt scorpion (Code CORINE 32.481)

Zones herbeuses en cours d'enfrichement, souvent sur sols marno-calcaires, et caractérisées par le Genêt scorpion *Genista scorpius*, en mélange avec des graminées telles que le Brachypode rameux *Brachypodium retusum* et le Brome dressé *Bromus erectus*. C'est la garrigue qui pique telle qu'on la connaît le mieux dans le département du Gard. Dans l'aire d'étude, cette formation est assez marginale et cantonnée le long de certaines pistes de la Devèze et du Bois de la Vièle.

Garrigues enfrichées de Buis (Code CORINE 32.64)

Garrigues plus ou moins couvertes par le Buis *Buxus sempervirens*. Cette formation est commune dans l'arrière-pays méditerranéen, en particulier dans le territoire des Grands Causses. Sur calcaire, le buis signale souvent un stade préforestier et on le retrouve fréquemment en sous-bois dans les jeunes boisements de chênes. Les garrigues à buis sont essentiellement présentes dans la partie sud du secteur de la Devèze.

Garrigues à Genévrier cade (Code CORINE 32.45)

Garrigues mésoméditerranéennes caractérisées par *Juniperus oxycedrus* et d'autres petits genévriers arbustifs, en particulier le Genévrier de Phénicie *Juniperus phoenicea*. Cet habitat est présent dans l'aire d'étude à Coucarière, à Plan Méjean et surtout dans le secteur de la Devèze. Cette garrigue est nettement en voie d'enfrichement sur le plateau de Belvezet. En l'absence d'intervention humaine rapide, cet habitat évoluera spontanément en chênaie verte.

Pelouses très sèches à Brome dressé (Code CORINE 34.33)

Pelouses typiquement très ouvertes, thermophiles et sur sols calcaires superficiels, avec de nombreuses lamiacées. L'aire d'étude abrite ce type de pelouses avec un faciès caractérisé par le Thym *Thymus vulgaris*, la Céphalaire blanche *Cephalaria leucantha* et la Germandrée cotonneuse *Teucrium polium*. Il s'agit essentiellement de zones entretenues par girobroyage (pare-feux) au sein des plantations de conifères dans le secteur de Valoussière et de Coucarière. Le Damier de la de la succise se développe dans ce type d'habitats.

Pelouses à Aphyllanthe (Code CORINE 34.72)

Il s'agit d'un faciès de garrigue assez proche des pelouses très sèches à brome dressé, mais riche en monocotylédones bulbeuses, en particulier d'Aphyllanthe de Montpellier *Aphyllanthes monspeliensis*, une plante à floraison bleutée spectaculaire. Cet habitat est surtout localisé dans le vallon de Coucarière et le long des pistes, en mélange avec d'autres habitats ouverts.

Pelouses annuelles à Brachypode à deux épis (Code CORINE 34.513)

Cet habitat d'intérêt communautaire prioritaire est présent ponctuellement dans l'aire d'étude, le long des pistes de Plan Méjean et de la Devèze. Il se caractérise par un cortège de plantes de tonsures annuelles telles que le Brachypode à deux épis *Brachypodium distachyon*.



Chênaie verte et falaises méditerranéennes calcaires.



Garrigue à Genêt scorpion en bordure de piste.

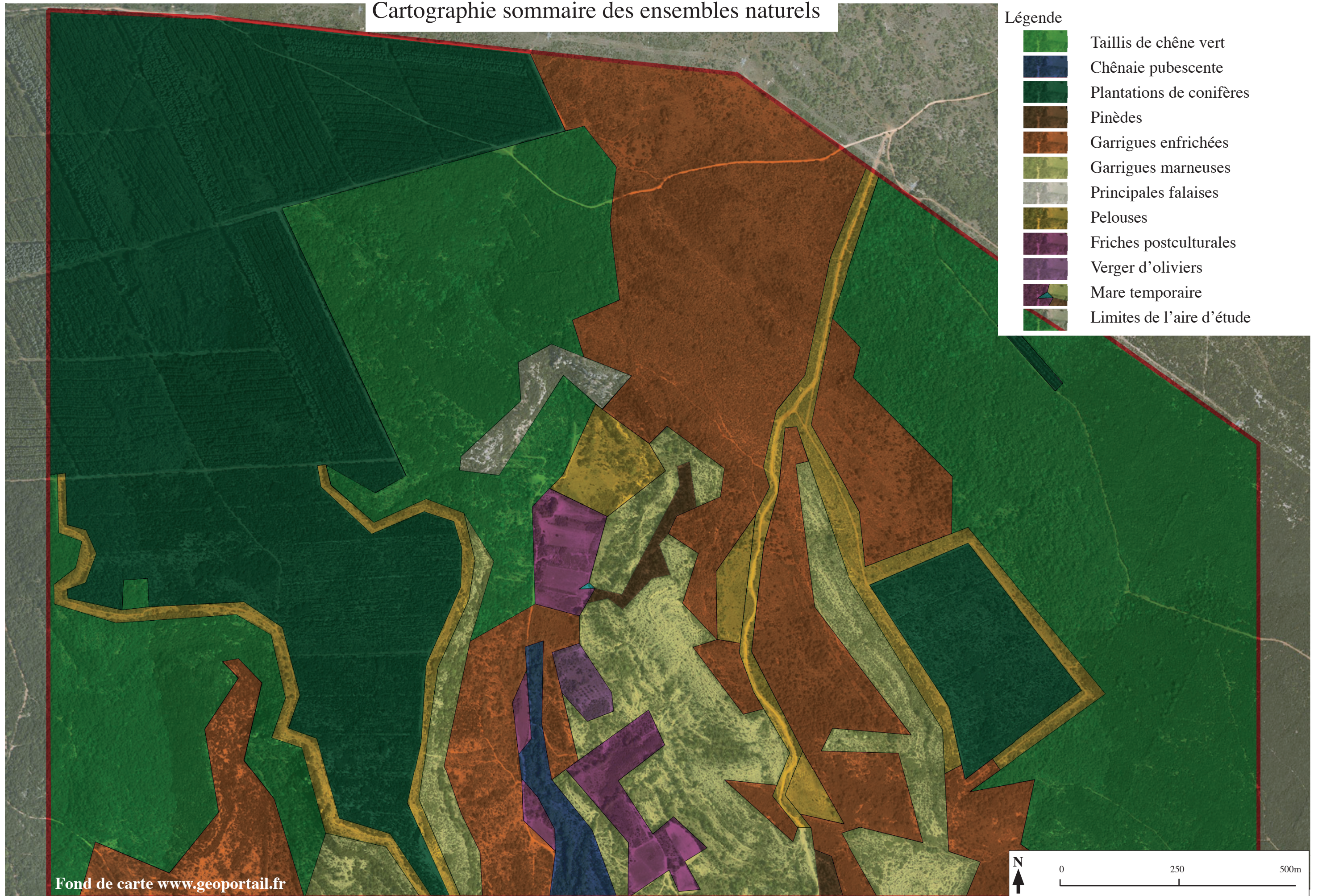


Garrigue à Genévrier cade dans le secteur de Plan Méjean.

Cartographie sommaire des ensembles naturels

Légende

- Taillis de chêne vert
- Chênaie pubescente
- Plantations de conifères
- Pinèdes
- Garrigues enfrichées
- Garrigues marneuses
- Principales falaises
- Pelouses
- Friches postculturales
- Verger d'oliviers
- Mare temporaire
- Limites de l'aire d'étude



8



Pelouses à *Aphyllanthe* et à *Brachypode* à 2 épis, sur piste.



Garrigues écorchées à Romarin dans un talweg marneux.



Aspect des friches postculturales et fruticées de Coucarière.

Pelouses et garrigues à Romarin de talwegs marneux (Code CORINE 32.42)

C'est de loin l'habitat de l'aire d'étude qui présente le plus grand intérêt patrimonial. Les talwegs marneux abritent en effet une faune et une flore spécifiques, parmi lesquels le Scorpion languedocien *Buthus occitanus* est le représentant le plus emblématique. Les garrigues à Romarin sont étroitement liés aux affleurements marneux en Languedoc.

Falaises calcaires méditerranéennes (Code CORINE 62.611)

Les falaises et les escarpements calcaires sont présents autour du vallon de Coucarière, les parois les plus hautes atteignent 20 mètres de hauteur. Ces milieux abritent une flore rupestre intéressante, même si aucune plante à statut réglementaire n'a été observée localement. Du fait de la présence de cavités dans les parois, ce secteur sert potentiellement de gîte de transit, de reproduction ou d'hivernage pour les chauves-souris, d'autant que les parois ne semblent pas utilisées pour l'escalade.

Oliveraies traditionnelles (Code CORINE 83.111)

Une petite olivette abandonnée est encore visible dans le vallon de Coucarière. Ces vergers traditionnels étaient conduits de façon extensive, sans irrigation, ni herbicides. Ce type d'arboriculture est en voie de disparition dans l'espace méditerranéen. Cette olivette présente aujourd'hui un tapis herbacé assimilable aux pelouses très sèches à Brome dressé.

Tableau récapitulatif des habitats recensés dans l'aire d'étude et leurs caractéristiques

Groupe	Nature de l'habitat	CORINE Biotope	Code Natura 2000	Etat de conservation	Intérêt patrimonial
Mares	Mares temporaires méditerranéennes	22.341	3170*	Habitat dégradé	Fort
Boisements	Taillis de chêne vert	45.312		Habitat dégradé	Très faible
	Boisements de Chêne pubescent	45.711		Habitat en bon état	Faible
	Pinèdes	42.84		Habitat en bon état	Faible
	Plantations de conifères	83.31		Habitat artificiel	Faible
Garrigues, pelouses et falaises	Garrigues à Genêt scorpion	32.481		Habitat dégradé	Modéré
	Garrigues enrichies de Buis	32.64		Habitat en bon état	Modéré
	Garrigues à Genévrier cade	32.45		Habitat en bon état	Modéré
	Pelouses très sèches à Brome dressé	34.33		Habitat en bon état	Modéré
	Pelouses à Aphyllanthe	34.72		Habitat en bon état	Modéré
	Pelouses à Brachypode à deux épis	34.513	6220*	Habitat en bon état	Fort
	Pelouses, garrigues de talwegs marneux	32.42		Habitat en bon état	Modéré
Habitats agricoles	Falaises calcaires méditerranéennes	62.611		Habitat en bon état	Modéré
	Friches méditerranéennes postculturales	34.81		Habitat en bon état	Faible
	Oliveraies traditionnelles	83.111		Habitat en bon état	Modéré
	Fruticées subméditerranéennes	31.8122		Habitat en bon état	Modéré

* Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Friches méditerranéennes postculturales (Code CORINE 34.81)

Les friches agricoles du vallon de Coucarière présentent différents stades d'évolution, de la jachère annuelle, aux friches herbeuses pérennes, en passant par les landes à Genêt d'Espagne *Spartium junceum*. Ces milieux thermophiles abritent une faune et une flore très diversifiées. La présence de sources temporaires et d'une source permanente (cf. Mare temporaire méditerranéenne) explique la présence de faciès hydromorphes.

Fruticées subméditerranéennes (Code CORINE 31.8122)

Fourrés médio-européens calcicoles à Prunellier *Prunus spinosa*, Cerisier de Sainte-Lucie *Prunus mahaleb*, Cornouiller mâle et sanguin, *Cornus mas* et *C. sanguinea*, Alisier blanc *Sorbus aria*, Aubépine *Crataegus monogyna*, Troène *Ligustrum vulgare*, etc. Ces formations buissonnantes constituent des haies et des fourrés dans le secteur de Coucarière. La fruticée est la série végétale qui se développe sur sols profonds et qui préfigure le boisement de chêne pubescent. C'est ici l'habitat de la Diane *Zerynthia polyxena*.

NOTE : La cartographie sommaire des ensembles naturels ci-contre ne reprend pas intégralement tous les habitats selon la typologie CORINE Biotopes. En effet, une cartographie plus fine des habitats naturels de l'aire d'étude selon la typologie CORINE Biotopes fera l'objet d'investigations ultérieures à l'automne 2010.



Le circaète chasse régulièrement dans l'aire d'étude.



Le Psammotrome d'Edwards, un petit lézards méditerranéen.



L'Alyte accoucheur occupe les talwegs de Coucarière.

La faune recensée

LES MAMMIFERES

Cinq espèces très communes ont été recensées dans l'aire d'étude.

Des chauves-souris ont été observées lors de la chasse nocturne du 26 juillet 2010, sans toutefois savoir de quelles espèces il s'agissait. Les cavités présentes dans les falaises pourraient servir de gîte de transit, d'hivernage et même de reproduction pour certaines espèces rupestres de chiroptères.

LES OISEAUX

Les passereaux nicheurs dans l'aire d'étude (on considérera qu'un mâle chanteur cantonné correspond à un couple nicheur) :

Nom vernaculaire	Habitat préférentiel	Abondance dans l'habitat
Alouette lulu	Pelouses, friches	2 couples
Bruant zizi	Friches	1-2 couples
Fauvette à tête noire	Boisements	Très commun
Fauvette passerinette	Garrigue haute	Très commun
Fauvette mélanocéphale	Garrigues et friches	Commun
Hypolaïs polyglotte	Friches	1 couple
Merle noir	Pinèdes	Commun
Mésange bleue	Boisements	Commun
Mésange huppée	Pinèdes	Localisé (1 chanteur)
Mésange charbonnière	Chênaie pubescente	Très commun
Pinson des arbres	Chênaie verte	Très commun
Pouillot de Bonelli	Talwegs boisés	Commun
Pouillot véloce	Pinèdes	Localisé
Roitelet à triple bandeau	Cèdraies	Commun
Rossignol philomèle	Boisements	Commun
Rougegorge familier	Chênaie verte	Commun
Serin cini	Friches	Commun

Les autres espèces nicheuses dans l'aire d'étude sont :

- le Pic vert et le Pigeon ramier dans les plantations de conifères, le Geai des chênes et la Tourterelle des bois dans la chênaie verte.
- l'Engoulevent d'Europe (3 mâles chanteurs cantonnés) dans le secteur de Plan Méjean.

Aucune aire de rapace diurne n'a été localisée dans l'aire d'étude. Seul le Circaète Jean-le-Blanc a été observé en parade nuptiale dans l'aire d'étude mais il semble surtout utiliser le secteur de Coucarière et de Plan Méjean comme zone de chasse (abondance du Lézard vert). Par ailleurs, le Faucon crécerelle, la Buse variable et la Bondrée apivore ont été observés autour de Coucarière en fin de printemps mais sans preuve de reproduction.

Enfin, une plume de Grand-Duc d'Europe a été trouvée à Plan Méjean au printemps 2010. Malgré la visite des barres rocheuses, il n'a pas été possible de trouver d'autres indices de présence de l'espèce dans l'aire d'étude.

Si l'on regarde les populations d'oiseaux par grands types d'habitats, on peut distinguer :

- dans les zones boisées : les mésanges, le Pic vert, le Pigeon ramier, le Merle noir, le Pinson des arbres, les pouillots, le Rossignol philomèle, le Roitelet triple-bandeau, la Fauvette à tête noire et le Rougegorge familier,
- dans les zones de garrigues : l'Alouette lulu et l'Engoulevent, inscrites à l'annexe 1 de la Directive CEE 79/409, dite « Directive Oiseaux », les Fauvettes mélanocéphale et passerinette,
- dans les friches de Coucarière : le Bruant zizi, l'Hypolaïs polyglotte et le Serin cini.

LES AMPHIBIENS ET LES REPTILES

La source de Coucarière permet la reproduction, en petit nombre, de la Salamandre tachetée *Salamandra salamandra* et de l'Alyte accoucheur *Alytes obstetricans*.

Côté reptiles, aucun serpent n'a été observé dans l'aire d'étude. En revanche, deux espèces de lézard sont bien implantées localement. Il s'agit du Lézard vert *Lacerta bilineata* (présent dans l'ensemble du territoire étudié) et du Psammotrome d'Edwards *Psammotromus hispanicus* (cantonné aux zones de talwegs marneux).

LES INSECTES

180 espèces d'insectes ont été recensées entre le mois d'avril et le mois de juillet dans l'aire d'étude, parmi lesquelles 54 espèces de papillons diurnes. La diversité des lépidoptères rhopalocères s'avère considérable au regard de la pression d'échantillonnage exercée. Trois espèces de la « Directive Habitats » sont présentes dont deux papillons :

- la Diane *Zerynthia polyxena* (Annexe IV) se reproduit dans le vallon de Coucarière, sur l'Aristolochie à feuilles rondes *Aristolochia rotunda* poussant le long des fruticées et des ripisylves de chêne pubescent.

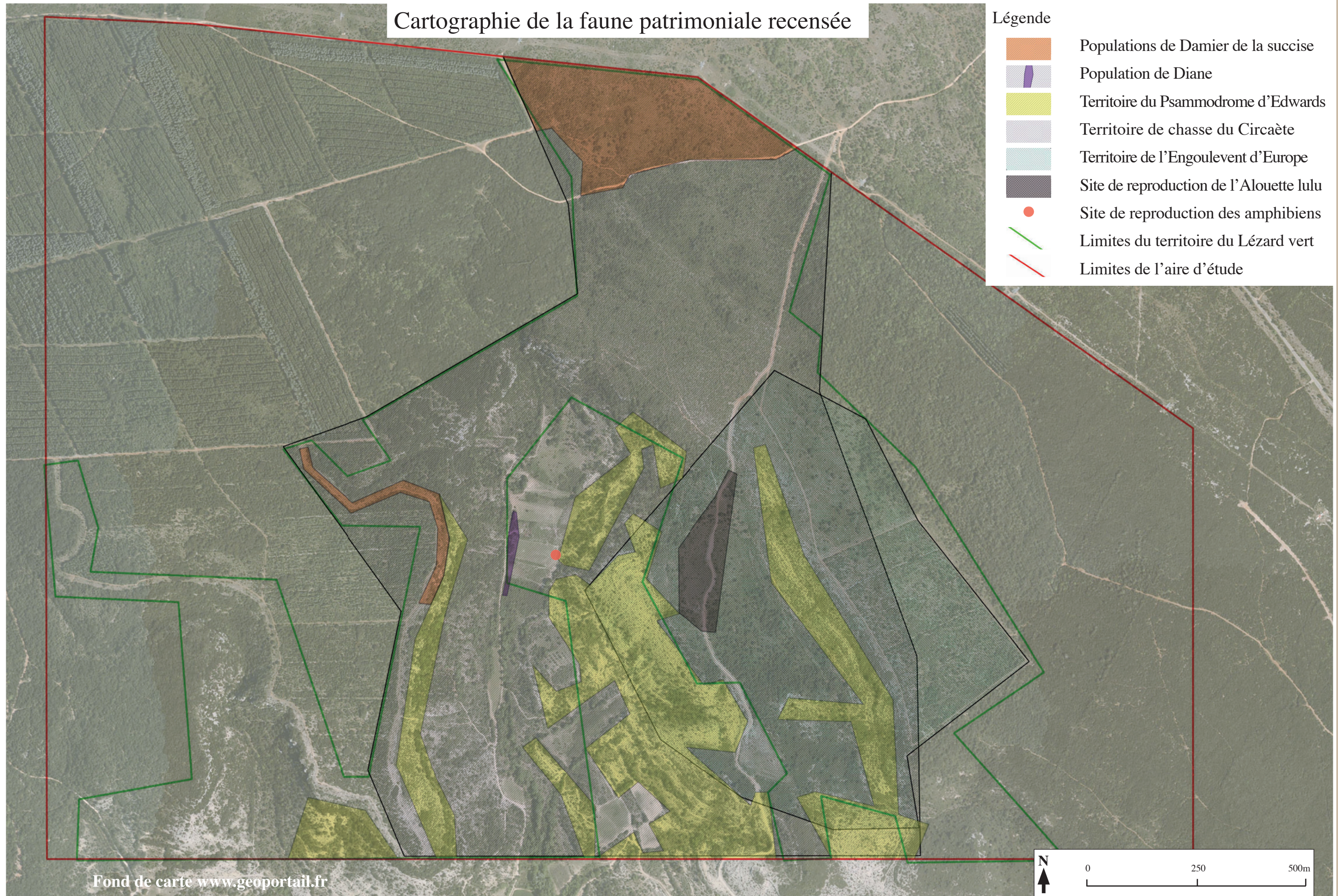
- le Damier de la succise *Euphydryas aurinia* subsp. *provincialis* (Annexe II) sur le plateau. Deux populations volent sur le plateau, la première le long des pare-feux dans le secteur de Valoussière et la seconde dans la garrigue ouverte de la Devèze.

- le Lucane cerf-volant *Lucanus cervus* (Annexe II). Ce scarabée n'a pas été observé directement dans l'aire d'étude mais un fécès de Renard roux trouvé dans le vallon de Coucarière contenait exclusivement des restes de Lucane. De plus, l'espèce semble par ailleurs abondante dans la commune de Belvezet (Eric Muller, comm. pers.). Les larves de Lucane se développent dans les souches de feuillus, en particulier de chênes âgés.

Cartographie de la faune patrimoniale recensée

Légende

- Populations de Damier de la succise
- Population de Diane
- Territoire du Psammodrome d'Edwards
- Territoire de chasse du Circaète
- Territoire de l'Engoulevent d'Europe
- Site de reproduction de l'Alouette lulu
- Site de reproduction des amphibiens
- Limites du territoire du Lézard vert
- Limites de l'aire d'étude



LES AUTRES INVERTEBRES

Cinq espèces communes de mollusques méditerranéens ont été inventoriées. Par ailleurs, les talwegs marneux autour de Coucarière abritent un scorpion méditerranéen localisé dans le sud de la France, le Scorpion languedocien *Buthus occitanus*. Ce scorpion vit sous les pierres plates dans les milieux décapés et arides. Il semble assez rare dans l'Uzège bien qu'il soit localement abondant sur les niveaux de marnes de la commune (Eric Muller, comm. pers.).

La flore recensée

278 espèces de plantes vasculaires ont été recensées dans l'aire d'étude (430 hectares environ), ce qui paraît de prime abord considérable. A titre de comparaison, « seulement » 206 plantes avaient été inventoriées dans le cadre de l'étude préalable au projet photovoltaïque de Vallérargues (sur 80 hectares étudiés).

Cette diversité moyenne s'explique par la grande homogénéité d'habitats naturels présents sur le plateau, d'autant que les boisements, qui couvrent plus de la moitié de la superficie sont globalement très pauvres d'un point de vue floristique. La diversité floristique maximale se trouve dans le vallon de Coucarière, qui présente des habitats naturels absents sur le plateau :

- friches postculturales,
- talwegs marneux,
- ravins encaissés,
- falaises calcaires,
- mares temporaires.

Aucune espèce protégée ou déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Languedoc-Roussillon n'a été détectée.

Citons en revanche quelques plantes peu courantes ou remarquables dans la région de l'Uzège :

- la Fougère mâle *Dryopteris filix-mas* (Coucarière) en limite d'aire méridionale,
- le Ciste cotonneux *Cistus albidus* (la Devèze) en limite d'aire septentrionale,
- l'Iris maritime *Iris spuria subsp. maritima* (la Devèze), espèce peu commune,
- la Potentille cendrée *Potentilla cinerea* forme « Alésienne » (la Devèze), localisée,
- la Primevère coucou *Primula veris* (Coucarière) en limite d'aire méridionale.

Citons, à titre d'information, la découverte d'un pied de Spiranthe d'été *Spiranthes aestivalis*, espèce protégée au sein d'une station de Séparias en soc *Serapias vomeracea* au niveau du Lavoir du Puget (hors aire d'étude).



La fougère mâle pousse dans le Ravin de Coucarière.



L'Iris maritime, espèce peu commune.



La Potentille cendrée, forme « alésienne ».

Hiérarchisation des enjeux écologiques

Nous proposons ci-dessous une première hiérarchisation des enjeux pour la faune, la flore patrimoniale ainsi que pour l'ensemble des habitats naturels recensés.

Comment estimer un degré de *patrimonialité* d'une espèce ?

Première indication : **la biogéographie**, c'est-à-dire l'aire de répartition pour chaque espèce. Nous considérons qu'une espèce endémique ou à aire restreinte présente un degré patrimonial plus fort qu'une espèce répandue sur un large territoire. Exemple : le Damier de la succise de la sous-espèce *provincialis* est endémique du Sud de la France.

Dans les tableaux synthétiques ci-après, nous mentionnerons ces informations de la façon suivante : A - cosmopolite, B - aire européenne, C - aire liée à un biome particulier (exemple : espèce méditerranéenne), D - aire restreinte (exemple : espace méditerranéen d'une partie de l'Europe), E - endémique (exemple : espace méditerranéen français).

Seconde indication : **la niche écologique**. Plus une espèce présente une biologie et une écologie strictes, c'est-à-dire un régime alimentaire restreint, un habitat spécifique, des mœurs complexes, plus ses exigences vitales sont importantes et difficiles à satisfaire. Exemple : l'Azuré de la gentiane qui pond exclusivement sur les boutons floraux de la Gentiane pneumonanthe (plante localisée) et dont les chenilles sont élevées par la suite par une espèce de Fourmi.

Nous indiquerons : nA - espèce euryèce, à forte capacité de colonisation, nB - espèce adaptable tolérante aux perturbations anthropiques, nC - espèce adaptable au sein d'un seul type d'habitat, nD - espèce exigeante pouvant tolérer des perturbations extérieures temporaires, nE - espèce sténoèce, ne supportant aucune perturbation, même temporaire.

Troisième indication : **la dynamique des populations**. On distinguera les espèces dont les populations sont stables dans le temps et dans l'espace (elles occupent depuis plus de 10 ans une aire de répartition semblable), des espèces à dynamique positive (qui colonisent de nouveaux territoires) ou régressive (dont l'aire de répartition se resserre).

Selon les codes de l'UICN (listes rouges françaises) et, pour les insectes, la liste du MNHN : CR : en danger critique d'extinction, EN : en danger, VU : vulnérable, NT : quasi menacé, LC : préoccupation mineure.

Dernière indication : le statut réglementaire. Les espèces protégées seront prise en compte. Pour l'avifaune, seules les espèces citées à l'annexe I de la directive Oiseaux sont prise en compte ; elles sont particulièrement sensibles aux modifications de leurs habitats.

Ainsi :

F : espèce inscrite sur la liste des espèces protégées en France,

A1 : espèce inscrite dans l'annexe I de la « Directive Oiseaux »,

A2 : espèce inscrite dans l'annexe II de la « Directive Habitats »,

A4 : espèce inscrite dans l'annexe IV de la « Directive Habitats ».

Remarquable : espèce sans statut réglementaire mais qui semble, à dire d'expert, intéressante à prendre en considération localement.

FAUNE

Nom vernaculaire <i>nom scientifique</i>	Statut	Abondance	Enjeu patrimonial
Damier de la succise <i>Euphydryas aurinia provincialis</i>	E - nD - EN - F - A2	2 populations	Fort
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	B - nB - LC - F - A1	2 couples nicheur	Modéré
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	B - nB - LC - F - A1	3 mâles chanteur	Modéré
Diane <i>Zerynthia polyxena</i>	C - nB - VU F - A4	1 population	Modéré
Psammodrome d'Edwards <i>Psammodromus hispanicus</i>	C - nB - NT F	1 population	Modéré
Scorpion languedocien <i>Buthus occitanus</i>	D - nD - remarquable	1 population	Modéré
Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	B - nB - F - A2	1 population	Modéré
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	C - nC - LC - F - A1	Zone de chasse	Faible
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	B - nC - LC - F - A1	Zone de chasse	Faible
Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i>	C - nB - LC - F	Habitat en bon état	Faible
Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i>	B - nB - LC - F	Habitat en bon état	Faible
Lézard vert <i>Lacerta bilineata</i>	B - nB - LC - F - A4	Importante population	Faible

Concernant les habitats naturels, sont considérés comme habitats à fort enjeu patrimonial, les habitats d'intérêt communautaire au titre de la Directive CEE 92/43, dite « Directive Habitats ». Sont considérés comme habitat à enjeu patrimonial modéré l'ensemble des habitats de garrigues et de rochers méditerranéens calcaires. Seul le taillis de chêne vert est jugé d'intérêt patrimonial très faible, les autres habitats étant jugés d'intérêt patrimonial faible.

HABITATS

Nature de l'habitat	CORINE Biotope	Statut	Enjeu patrimonial
Mares temporaires méditerranéennes	22.341	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire	Fort
Pelouses à Brachypode à deux épis	34.513	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire	Fort
Garrigues à Genêt scorpion	32.481	Habitat méditerranéen en régression	Modéré
Garrigues à Genévrier cade	32.45	Habitat méditerranéen en régression	Modéré
Pelouses très sèches à Brome dressé	34.33	Habitat méditerranéen en régression	Modéré
Pelouses à Aphyllanthe	34.72	Habitat méditerranéen en régression	Modéré
Pelouses, garrigues de talwegs marneux	32.42	Habitat méditerranéen en régression	Modéré
Falaises calcaires méditerranéennes	62.611	Habitat méditerranéen en régression	Modéré
Garrigues enfrichées de Buis	32.64	Habitat méditerranéen en progression	Modéré
Oliveraies traditionnelles	83.111	Habitat méditerranéen en régression	Modéré
Boisements de Chêne pubescent	45.711	Habitat méridional en progression	Faible
Friches méditerranéennes postculturales	34.81	Habitat méditerranéen omniprésent	Faible
Fruticées subméditerranéennes	31.8122	Habitat méditerranéen omniprésent	Faible
Pinèdes	42.84	Habitat méditerranéen omniprésent	Faible
Plantations de conifères	83.31	Habitat artificiel	Faible
Taillis de chêne vert	45.312	Habitat méditerranéen omniprésent	Très faible

SYNTHESE

Il ressort de ces tableaux de synthèse que les enjeux écologique de l'aire d'étude sont nettement liés aux habitats ouverts de garrigues et de pelouses. Les espèces animales présentant le plus haut niveau de patrimonialité font partie des cortèges méditerranéens/méridionaux des milieux ouverts.

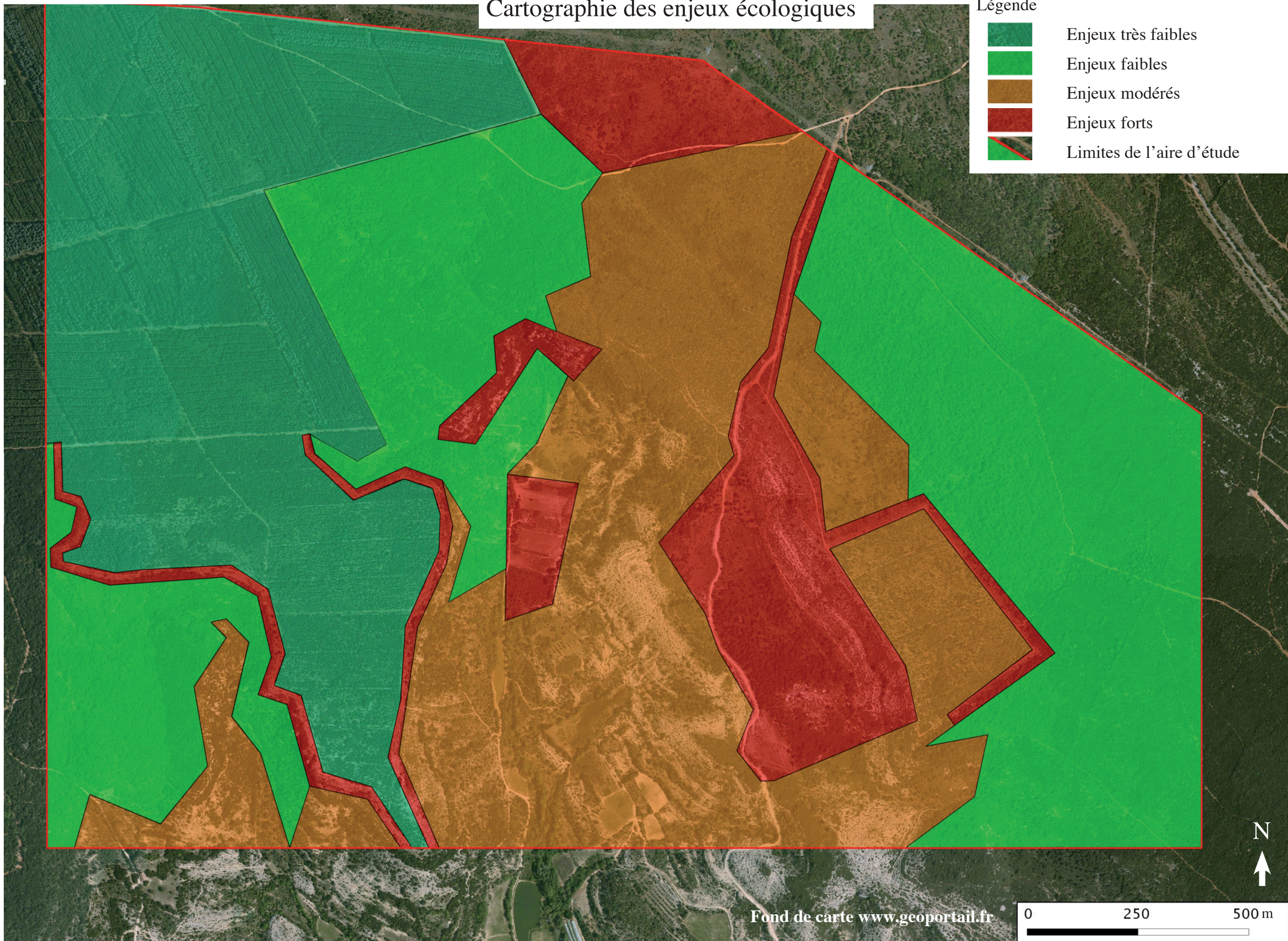
La flore ne présente pas d'enjeu écologique significatif. Les éléments floristiques les plus remarquables comprennent trois plantes de cortèges méditerranéens dont la présence est étroitement liée au Ravin de Coucarière, frais et ombragé. Les trois autres plantes remarquables de l'aire d'étude sont liées aux garrigues mais elles n'ont par ailleurs aucun lien entre elles en termes biogéographique ou phytosociologique.

La carte suivante propose une première hiérarchisation des enjeux écologiques à travers l'aire d'étude, en fonction de la répartition des espèces patrimoniales et des habitats naturels en présence.

Cartographie des enjeux écologiques

Légende

- Enjeux très faibles
- Enjeux faibles
- Enjeux modérés
- Enjeux forts
- Limites de l'aire d'étude



Conclusion

Ce prédiagnostic a été réalisé entre le mois d'avril et de juillet 2010, sur le plateau de Belvezet. Les investigations ont porté sur un territoire d'environ 430 hectares de terrains essentiellement communaux (à l'exception du vallon de Coucarière). L'aire d'étude se décompose entre trois grandes unités paysagères :

- différents types de boisements sur le plateau, traversés par des pistes,
- un ensemble de garrigues à différents stades d'enfrichement sur le plateau,
- un vallon en déprise agricole et entouré de talwegs marneux et de falaises.

Au sein de cet ensemble, les enjeux écologiques sont concentrés dans les milieux ouverts : pelouses, garrigues, falaises sur le plateau et plus largement dans le vallon de Coucarière. Les boisements du plateau présentent des sensibilités écologiques faibles à très faibles.

237 espèces faunistiques et 278 espèces floristiques ont été répertoriées dans l'aire d'étude. Aucune espèce botanique à valeur patrimoniale forte ou modérée n'a été notée. La faune patrimoniale concerne avant tout des invertébrés : Damier de la succise, Diane, Lucane cerf-volant, Scorpion languedocien. Les vertébrés patrimoniaux sont : le Psammodrome d'Edwards, l'Engoulevent d'Europe, l'Alouette lulu. Le Circaète Jean-le-Blanc utilise le rebord du plateau comme terrain de chasse (ce dernier non nicheur dans l'aire d'étude).

Parmi les seize habitats naturels recensés, dix présentent des enjeux patrimoniaux modérés à forts. Les deux habitats à enjeu patrimonial fort concernent des habitats d'intérêt communautaire à titre prioritaire : les mares temporaires méditerranéennes (source de Coucarière) et les pelouses à Brachypode à deux épis (le long de certaines pistes du plateau).

16 Les taillis de chêne vert sont particulièrement pauvres, en raison de leur jeune âge, de la densité de troncs à l'hectare et du fait du labour des sous-bois par le Sanglier. Une ouverture de ces milieux n'engendrerait que des incidences écologiques très faibles. Les plantations de conifères sont paradoxalement plus attractives pour l'avifaune nicheuse (passereaux) que la chênaie verte, du fait de la présence de chemins plus nombreux mais aussi du fait de boisements moins denses. Des coupes d'éclaircies permettraient d'augmenter considérablement la biodiversité de ces parcelles.

Les garrigues de l'aire d'étude présentent des faciès d'enfrichement avancés, excepté quelques secteurs incendiés ou cultivés par le passé, plus ouverts. Les actions tendant à favoriser la réouverture de ces zones (pastoralisme, débroussaillage, bandes DFCI) seraient bénéfiques pour le maintien de la faune patrimoniale recensée et plus généralement de la biodiversité à l'échelle de l'aire d'étude.

Par ailleurs, étant donné la déprise généralisée que nous avons remarquée dans le vallon de Coucarière et la rareté des milieux aquatiques à travers la commune, nous pensons qu'il serait peut-être intéressant de procéder au rachat des parcelles de Coucarière qui présentent les niveaux de sources. Outre l'aspect de « gestion de la ressource en eau » qui peut motiver une acquisition par la commune, nous avons remarqué que la source de Coucarière est le seul site de reproduction pérenne des amphibiens et le principal site d'abreuvement de la faune sauvage à des kilomètres à la ronde. Cette caractéristique pourrait être confortée à travers l'aménagement d'une petite lavogne à l'exutoire temporaire actuel de la source.

Pour prendre en compte l'ensemble des différentes périodes biologiques, il s'agit de poursuivre les investigations de terrain, en particulier sur les points suivants :

- inventaires herpétologiques et batracologiques ciblés à l'automne,
- inventaires entomologiques ciblés durant la fin d'été,
- inventaires avifaunistiques (oiseaux migrateurs et hivernants),
- écoutes nocturnes hivernales pour localiser le Grand-Duc d'Europe.

ANNEXE 1 : Tableau faunistique (F : protection nationale, Eu : directives CEE)

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Habitat	Statut
Mammifères	Martes foina	Fouine	Tous milieux	/
Mammifères	Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne	Tous milieux	/
Mammifères	Sciurus vulgaris	Ecureuil roux	Boisements	/
Mammifères	Sus scrofa	Sanglier	Boisements	/
Mammifères	Vulpes vulpes	Renard roux	Tous milieux	/
Oiseaux	Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	Boisements	F
Oiseaux	Apus apus	Martinet noir	Tous milieux	F
Oiseaux	Apus melba	Martinet à ventre blanc	Tous milieux	F
Oiseaux	Bubo bubo	Grand-duc d'Europe	Tous milieux	Eu
Oiseaux	Buteo buteo	Buse variable	Tous milieux	F
Oiseaux	Carduelis cannabina	Linotte mélodieuse	Tous milieux	F
Oiseaux	Circaetus gallicus	Circaète Jean-le-Blanc	Tous milieux	Eu
Oiseaux	Columba palumbus	Pigeon ramier	Tous milieux	/
Oiseaux	Cuculus canorus	Coucou gris	Tous milieux	F
Oiseaux	Delichon urbica	Hirondelle de fenêtre	Tous milieux	F
Oiseaux	Emberiza cirius	Bruant zizi	Garrigues	F
Oiseaux	Erithacus rubecula	Rougegorge familier	Boisements	F
Oiseaux	Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	Tous milieux	F
Oiseaux	Fringilla coelebs	Pinson des arbres	Boisements	F
Oiseaux	Garrulus glandarius	Geai des chênes	Boisements	/
Oiseaux	Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte	Friches	F
Oiseaux	Hirundo rustica	Hirondelle rustique	Tous milieux	F
Oiseaux	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	Prairies	Eu
Oiseaux	Lullula arborea	Alouette lulu	Garrigues	Eu
Oiseaux	Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	Tous milieux	F
Oiseaux	Merops apiaster	Guêpier d'Europe	Tous milieux	F
Oiseaux	Milvus migrans	Milan noir	Tous milieux	Eu
Oiseaux	Parus caerulea	Mésange bleue	Tous milieux	F
Oiseaux	Parus cristatus	Mésange huppée	Tous milieux	F
Oiseaux	Parus major	Mésange charbonnière	Tous milieux	F
Oiseaux	Pernis apivorus	Bondrée apivore	Tous milieux	Eu
Oiseaux	Picus viridis	Pc vert	Tous milieux	F
Oiseaux	Phylloscopus bonelli	Pouillot de Bonelli	Boisements	F
Oiseaux	Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	Boisements	F
Oiseaux	Regulus ignicapillus	Roitelet à triple bandeau	Boisements	F
Oiseaux	Riparia riparia	Hirondelle de rivage	Falaises	Eu
Oiseaux	Serinus serinus	Serin cini	Tous milieux	F
Oiseaux	Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	Tous milieux	F
Oiseaux	Streptopelia turtur	Tourterelle des bois	Tous milieux	F
Oiseaux	Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	Tous milieux	F
Oiseaux	Sylvia cantillans	Fauvette passerinette	Tous milieux	F
Oiseaux	Sylvia melanocephala	Fauvette mélanocéphale	Garrigues	F

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Habitat	Statut
Oiseaux	Turdus merula	Merle noir	Tous milieux	/
Reptiles	Lacerta bilineata	Lézard vert	Tous milieux	Eu
Reptiles	Psammmodromus hispanicus	Psammodrome d'Edwards	Talwegs	F
Amphibiens	Salamandra salamandra	Salamandre tachetée	Boisements	F
Amphibiens	Alytes obstetricans	Alyte accoucheur	Talwegs	F
Arachnides	Agalenatea redii	Epeire	Garrigues	/
Arachnides	Buthus occitanus	Scorpion languedocien	Talwegs	/
Arachnides	Tegenaria sp.	Tégénaire	Habitations	/
Coléoptères	Ammoecius elevatus	Ammoecius	?	/
Coléoptères	Arhopalus syriacus	Cerambyx	?	/
Coléoptères	Cicindela campestris	Cicindèle champêtre	Tous milieux	/
Coléoptères	Dytiscus marginalis	Dytique marginé	Zones humides	/
Coléoptères	Harmonia axyridis	Coccinelle asiatique	Tous milieux	/
Coléoptères	Harmonia quadripunctata	Coccinelle arlequin	?	/
Coléoptères	Lachnaia sp.	Chrysomèle	?	/
Coléoptères	Meloe violaceus	Méloé violet	Garrigues	/
Coléoptères	Timarcha tenebricosa	Crache-sang	Garrigues	/
Coléoptères	Trichodes apiarius	Clairon des abeilles	Tous milieux	/
Coléoptères	Tropinota hirta	Cétoine hirsute	Garrigues	/
Coléoptères	Xanthogaleruca luteola	Galéruque de l'orme	Tous milieux	/
Diptères	Gymnosoma rotundatum	Mouche	?	/
Hémiptères (punaises...)	Acrosternum heegeri	Punaise	Tous milieux	/
Hémiptères	Adelphocoris lineolatus	Punaise	Tous milieux	/
Hémiptères	Adelphocoris vandalicus	Punaise	Tous milieux	/
Hémiptères	Camptopus lateralis	Punaise	Tous milieux	/
Hémiptères	Carpocoris pudicus	Punaise	Tous milieux	/
Hémiptères	Codophila varia	Punaise	Tous milieux	/
Hémiptères	Graphosoma italicum	Graphosome rayé	Tous milieux	/
Hémiptères	Peirates hybridus	Punaise	Tous milieux	/
Hémiptères	Sigara lateralis	Corise	Zones humides	/
Hémiptères (cigales...)	Cicaca orni	Cigale grise	Tous milieux	/
Hémiptères	Lyristes plebejus	Cigale plébéienne	Tous milieux	/
Hémiptères	Tettigetia argentata	Cigale argentée	Friches, garrigues	/
Hémiptères	Tettigetia pygmaea	Cigale pygmée	Tous milieux	/
Hémiptères (autres...)	Baizongia pistaciae	Puceron du pistachier	Garrigues	/
Hémiptères	Bursinia genei		Boisements	/
Hémiptères	Caliscelis bonellii		?	/
Hémiptères	Geoica utricularia	Puceron du pistachier	Garrigues	/
Hémiptères	Hysteropterum sp.	Hystéroptère	Boisements	/
Hyménoptères	Cataglyphis sp.	Fourmi	Garrigues	/

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Habitat	Statut
Lépidoptères	Anthocharis cardamines	Aurore commune	Tous milieux	/
Lépidoptères	Anthocharis euphenoides	Aurore de Provence	Tous milieux	/
Lépidoptères	Aricia agestis	Collier-de-corail	Tous milieux	/
Lépidoptères	Brintesia circe	Silène	Tous milieux	/
Lépidoptères	Callistege mi	Mi	Tous milieux	/
Lépidoptères	Callophrys rubi	Thécla de la ronce	Tous milieux	/
Lépidoptères	Celastrina argiolus	Azuré des nerpruns	Tous milieux	/
Lépidoptères	Clossiana euphrosyne	Grand collier argenté	Pelouses	/
Lépidoptères	Coenonympha dorus	Fadet des garrigues	Garrigues	/
Lépidoptères	Coenonympha pamphilus	Fadet commun	Tous milieux	/
Lépidoptères	Colias alfacariensis	Fluoré	Tous milieux	/
Lépidoptères	Colias croceus	Soucis	Tous milieux	/
Lépidoptères	Cupido minimus	Azuré nain	Garrigues	/
Lépidoptères	Euchloe crameri	Marbré de Cramer	Garrigues	/
Lépidoptères	Euphydryas aurinia	Damier de la succise	Garrigues	Eu
Lépidoptères	Eurranthia plummistaria	Fidonie-plumet	Garrigues	/
Lépidoptères	Glaucoopsyche alexis	Azuré des cytises	Garrigues	/
Lépidoptères	Gonepteryx cleopatra	Citron de Provence	Tous milieux	/
Lépidoptères	Gonepteryx rhamni	Citron commun	Tous milieux	/
Lépidoptères	Hipparchia genava	Sylvandre helvétique	Tous milieux	/
Lépidoptères	Hipparchia semele	Agreste	Tous milieux	/
Lépidoptères	Iphiclides podalirius	Flambé	Garrigues	/
Lépidoptères	Ladoga reducta	Sylvain azuré	Tous milieux	/
Lépidoptères	Lasiommata megera	Mégère	Tous milieux	/
Lépidoptères	Leptidea sinapis	Piéride du lotier	Tous milieux	/
Lépidoptères	Ladoga reducta	Sylvain azuré	Tous milieux	/
Lépidoptères	Lasiommata megera	Mégère	Tous milieux	/
Lépidoptères	Leptidea sinapis	Piéride du lotier	Tous milieux	/
Lépidoptères	Lysandra bellargus	Azuré bleu céleste	Garrigues	/
Lépidoptères	Lysandra hispana	Azuré bleu d'Espagne	Garrigues	/
Lépidoptères	Macroglossum stellatarum	Moro-sphinx	Tous milieux	/
Lépidoptères	Maniola jurtina	Myrtil	Tous milieux	/
Lépidoptères	Melanargia galathea	Demi-deuil	Garrigues	/
Lépidoptères	Melanargia occitanica	Echiquier d'Occitanie	Garrigues	/
Lépidoptères	Melitaea cinxia	Mélitée du plantain	Pelouses	/
Lépidoptères	Melitaea didyma	Damier orangé	Tous milieux	/
Lépidoptères	Melitaea phoebe	Grand damier	Tous milieux	/
Lépidoptères	Mellicta athalia	Damier des mélampyres	Boisements	/
Lépidoptères	Mellicta parthenoides	Damier des scabieuses	Garrigues	/
Lépidoptères	Pararge aegeria	Tircis	Boisements	/
Lépidoptères	Pieris brassicae	Piéride du chou	Tous milieux	/
Lépidoptères	Pieris rapae	Piéride de la rave	Tous milieux	/
Lépidoptères	Plebejus argus	Azuré de l'ajonc	Garrigues	/

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Habitat	Statut
Lépidoptères	Polyommatus icarus	Azuré commun	Tous milieux	/
Lépidoptères	Polyommatus escheri	Azuré du plantain	Garrigues	/
Lépidoptères	Pyrgus carthami	Hespérie du carthame	Garrigues	/
Lépidoptères	Pyrgus malvae	Hespérie de la mauve	Tous milieux	/
Lépidoptères	Pyronia bathseba	Ocellé rubanné	Garrigues	/
Lépidoptères	Satyrion esculi	Thécla du kermès	Garrigues	/
Lépidoptères	Satyrion spini	Thécla du prunellier	Garrigues	/
Lépidoptères	Spiris striata	Ecaille striée	Garrigues	/
Lépidoptères	Thymelicus sylvestris	Hespérie de la houque	Garrigues	/
Lépidoptères	Vanessa cardui	Belle Dame	Tous milieux	/
Lépidoptères	Zerynthia polyxena	Diane	Prairies	Eu
Lépidoptères	Zygaena filipendulae	Zygène de la filipendule	Tous milieux	/
Lépidoptères	Zygaena lavandulae	Zygène de la lavande	Tous milieux	/
Lépidoptères	Zygaena occitanica	Zygène d'Occitanie	Tous milieux	/
Lépidoptères	Zygaena romeo	Zygène de la gesse	Tous milieux	/
Névroptères	Distoleon tetragrammicus	Fourmilion longicorne	Tous milieux	/
Névroptères	Italochrysa italica	Chrysope italienne	Garrigues	/
Névroptères	Libelloides longicornis	Ascalaphe commun	Garrigues	/
Névroptères	Libelloides coccajus	Ascalaphe souffré	Garrigues	/
Névroptères	Macronemurus appendiculatus	Fourmilion jaune	Tous milieux	/
Névroptères	Mantispa styriaca	Mantispe styrienne	Tous milieux	/
Névroptères	Palpares libelluloides	Fourmilion géant	Garrigues	/
Mantoptères	Ameles decolor	Mante testacée	Garrigues	/
Mantoptères	Mantis religiosa	Mante religieuse	Tous milieux	/
Odonates	Aeshna mixta	Aesche mixte	Tous milieux	/
Odonates	Anax imperator	Anax empereur	Tous milieux	/
Odonates	Sympetrum striolatum	Sympétrum à côtés striés	Tous milieux	/
Orthoptères	Acrotylus fischeri	Oedipode framboisine	Garrigues	/
Orthoptères	Aiolopus strepens	Oedipode automnale	Tous milieux	/
Orthoptères	Calliptamus barbarus	Caloptène ochracé	Tous milieux	/
Orthoptères	Decticus albifrons	Dectique à front blanc	Tous milieux	/
Orthoptères	Depressotetrix depressa	Tetrix déprimé	Garrigues	/
Orthoptères	Dociostaurus genei	Criquet des chaumes	Tous milieux	/
Orthoptères	Euchorthippus declivus	Criquet des mouillères	Tous milieux	/
Orthoptères	Euchorthippus elegantulus	Criquet glauque	Tous milieux	/
Orthoptères	Gryllus campestris	Grillon champêtre	Pelouses	/
Orthoptères	Nemobius sylvestris	Grillon des bois	Boisements	/
Orthoptères	Oecanthus pellucens	Grillon d'Italie	Tous milieux	/
Orthoptères	Oedaleus decorus	Oedipode souffrée	Milieux secs	/
Orthoptères	Oedipoda caerulescens	Oedipode turquoise	Milieux secs	/
Orthoptères	Oedipoda germanica	Oedipode rouge	Milieux secs	/
Orthoptères	Pholidoptera femorata	Decticelle des buissons	Garrigues	/
Orthoptères	Sphingonotus caerulans	Oedipode aigue-marine	Milieux secs	/

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Habitat	Statut
Hétérocères	Actenia brunnealis	Pyrale	Tous milieux	/
Hétérocères	Agapeta hamana	Euxanthie du chardon	Tous milieux	/
Hétérocères	Aplasta ononaria	Phalène de l'arrête-boeuf	?	/
Hétérocères	Autographa gamma	Lambda	Tous milieux	/
Hétérocères	Catocala conversa	Lichenée	?	/
Hétérocères	Catocala nymphaea	Lichenée	?	/
Hétérocères	Catoptria pinella	Crambe du pin	?	/
Hétérocères	Cilix glaucata	Petite-Epine	Boisements	/
Hétérocères	Coptotriche marginea	Teigne	?	/
Hétérocères	Cryphia algae	Bryophile vert-mousse	Boisements	/
Hétérocères	Cryphia ochsi	Bryophile modeste	Boisements	/
Hétérocères	Cyclophora pupillaria	Ephyre pupillée	?	/
Hétérocères	Cydia pomonella	Carpocapse des pommes	Tous milieux	/
Hétérocères	Eilema complana	Lithosie aplatie	Tous milieux	/
Hétérocères	Emmelina monodactyla	Ptérophore	Tous milieux	/
Hétérocères	Endotricha flammealis	Pyrale	Boisements	/
Hétérocères	Eublemma polygramma	Polygramme	?	/
Hétérocères	Eublemma pura	Noctuelle	?	/
Hétérocères	Euchromius bella	Crambe	?	/
Hétérocères	Eudonia mercurella	Crambe	Tous milieux	/
Hétérocères	Eurranthis plummistaria	Fidonie-plumet	Garrigues	/
Hétérocères	Harpyia milhauseri	Dragon	Boisements	/
Hétérocères	Hemistola chrysoprasaria	Phalène printanière	?	/
Hétérocères	Idaea aversata	Impolie	?	/
Hétérocères	Idaea infirmaria	Acidalie chétive	?	/
Hétérocères	Idaea moniliata	Acidalie chapelet	?	/
Hétérocères	Idaea politaria	Acidalie glacée	?	/
Hétérocères	Idaea rusticata	Phalène rustique	Tous milieux	/
Hétérocères	Idaea seriata	Vieillie	?	/
Hétérocères	Idaea subsericeata	Acidalie blanchâtre	Tous milieux	/
Hétérocères	Lymantria dispar	Bombyx disparate	Boisements	/
Hétérocères	Macroglossum stellatarum	Moro-sphinx	Tous milieux	/
Hétérocères	Marumba quercus	Sphinx du chêne vert	Boisements	/
Hétérocères	Menophra abruptaria	Boarmie pétrifiée	Tous milieux	/
Hétérocères	Metasia cuencalis	Crambe	?	/
Hétérocères	Metasia suppanalis	Crambe	?	/
Hétérocères	Mythimna ferrago	Noctuelle lithargyrée	?	/
Hétérocères	Mythimna sicula	Leucanie sicilienne	?	/
Hétérocères	Nemapogon sp.	Teigne	?	/
Hétérocères	Noctua fimbriata	Frangée	?	/
Hétérocères	Noctua interjecta	Faux-casque	?	/
Hétérocères	Noctua janthe	Imprévue	?	/
Hétérocères	Notocelia sp.	Tordeuse	?	/

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Habitat	Statut
Hétérocères	Odice jucunda	Noctuelle	?	/
Hétérocères	Odites kollarella	Lécithocéride	Garrigues	/
Hétérocères	Paracolax tristalis	Herminie dérivée	?	/
Hétérocères	Parornix sp.	Gracillaride	?	/
Hétérocères	Phaiogramma etruscaria	Phalène verte des ombellifères	Tous milieux	/
Hétérocères	Phyllodesma suberifolium	Feuille-morte du chêne-liège	Garrigues	/
Hétérocères	Phytometra viridaria	Noctuelle couleur de bronze	?	/
Hétérocères	Pleurota aristella	Pleurote	?	/
Hétérocères	Plutella xylostella	Teigne des crucifères	Friches	/
Hétérocères	Polyphaenis sericata	Noctuelle	?	/
Hétérocères	Pyralis regalis	Pyrale royale	?	/
Hétérocères	Pyrausta aurata	Pyrale de la menthe	Tous milieux	/
Hétérocères	Rhigognostis hufnageli	Plutelle de Hufnagel	?	/
Hétérocères	Sphinx pinastri	Sphinx du pin	Boisements	/
Hétérocères	Synaphe punctalis	Pyrale	Tous milieux	/
Hétérocères	Syncopacma sp.	Syncopacma	?	/
Hétérocères	Synopsia sociaria	Boarmie compagne	?	/
Hétérocères	Tephрина murinaria	Fidonie du trèfle	Tous milieux	/
Hétérocères	Udea ferrugalis	Crambe	?	/
Hétérocères	Xestia c-nigrum	C noir	?	/
Hétérocères	Yponomeuta evonymella	Hyponomeute du fusain	Boisements	/
Mollusques	Helix aspersa	Petit-gris	Tous milieux	/
Mollusques	Pomatias elegans	Escargot	Tous milieux	/
Mollusques	Pseudotachea splendida	Escargot	Garrigues	/
Mollusques	Zebrina detrita	Escargot	Garrigues	/
Mollusques	Zonites algirus	Escargot	Tous milieux	/

ANNEXE 2 : Tableau floristique

Nom scientifique	Famille	Nom vernaculaire
Acer monspessulanum L.	Aceraceae	Érable de Montpellier
Acinos arvensis (Lam.) Dandy	Lamiaceae	Calament Acinos
Aegilops ovata L.	Poaceae	Égilope à inflorescence ovale
Agrimonia eupatoria L.	Rosaceae	Aigremoine Eupatoire
Allium sphaerocephalon L.	Alliaceae	Ail à tête ronde
Althaea hirsuta L.	Malvaceae	Guimauve hérissée
Alyssum alyssoides (L.) L.	Brassicaceae	Alysson à calices persistants
Amelanchier ovalis Medik.	Rosaceae	Amélanchier
Anthericum liliago L.	Anthericaceae	Anthéricum à fleurs de Lis
Anthyllis vulneraria L. subsp. praepropera (A.Kern.) Bornm.	Fabaceae	Anthyllide à fleurs rouges
Aphyllanthes monspeliensis L.	Aphyllanthaceae	Aphyllanthe de Montpellier
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.	Brassicaceae	Arabette de Thalius
Arabis hirsuta (L.) Scop.	Brassicaceae	Arabette hérissée
Arabis planisiliqua (Pers.) Rchb.	Brassicaceae	Arabette à siliques plates
Arabis turrita L.	Brassicaceae	Arabette Tourette
Arbutus unedo L.	Ericaceae	Arbousier
Arenaria serpyllifolia L.	Caryophyllaceae	Sabline à feuilles de Serpolet
Aristolochia pistolochia L.	Aristolochiaceae	Aristolochie Pistolochie
Asparagus acutifolius L.	Asparagaceae	Asperge à feuilles aiguës
Asperula cynanchica L.	Rubiaceae	Aspérule à l'esquinancie
Asplenium trichomanes L.	Aspleniaceae	Capillaire des murailles
Asterolinon linum-stellatum (L.) Duby	Primulaceae	Astéroline en étoile
Astragalus monspessulanus L.	Fabaceae	Astragale de Montpellier
Avenula bromoides (Gouan) H.Scholz	Poaceae	Avoine faux Brome
Bidens bipinnata L.	Asteraceae	Bident à feuilles bipennées
Biscutella laevigata L.	Brassicaceae	Biscutelle commune
Bituminaria bituminosa (L.) C.H.Stirt.	Fabaceae	Psoralée à odeur de bitume
Bombycilaena erecta (L.) Smoljan.	Asteraceae	Cotonnière dressée
Bothriochloa ischaemum (L.) Keng	Poaceae	Barbon
Brachypodium distachyon (L.) P.Beauv.	Poaceae	Brachypode à deux épis
Brachypodium retusum (Pers.) P.Beauv.	Poaceae	Brachypode rameux
Bromus erectus Huds.	Poaceae	Brome des prés
Bromus hordeaceus L.	Poaceae	Brome fausse Orge
Bromus sterilis L.	Poaceae	Brome stérile
Bupleurum baldense Turra	Apiaceae	Buplèvre du mont Baldo
Bupleurum rigidum L.	Apiaceae	Buplèvre raide
Buxus sempervirens L.	Buxaceae	Buis
Campanula glomerata L.	Campanulaceae	Campanule à fleurs agglomérées
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.	Brassicaceae	Bourse-à-pasteur
Cardamine hirsuta L.	Brassicaceae	Cardamine hérissée
Carex flacca Schreb.	Cyperaceae	Laîche glauque
Carex halleriana Asso	Cyperaceae	Laîche de Haller
Carex humilis Leyss. [1758]	Cyperaceae	Laîche basse

Carthamus lanatus L.	Asteraceae	Carthame laineux
Catananche caerulea L.	Asteraceae	Catananche bleue
Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb.	Poaceae	Fétuque raide
Cedrus atlantica (Manetti ex Endl.) Carrière	Pinaceae	Cèdre de l'Atlantique
Centaurea aspera L.	Asteraceae	Centaurée rude
Centaurea pectinata L.	Asteraceae	Centaurée en peigne
Centaurea scabiosa L.	Asteraceae	Centaurée Scabieuse
Centaurea solstitialis L.	Asteraceae	Centaurée du solstice
Cephalanthera rubra (L.) Rich.	Orchidaceae	Céphalanthère rouge
Cephalaria leucantha (L.) Schrad. ex Roem. & Schult.	Dipsacaceae	Céphalaire à fleurs blanches
Cerastium glomeratum Thuill.	Caryophyllaceae	Céraiste aggloméré
Cervaria rivini Gaertn.	Apiaceae	Herbe aux cerfs
Ceterach officinarum Willd. subsp. officinarum	Aspleniaceae	Cétérac
Chara sp	Characeae	Chara sp
Cirsium arvense (L.) Scop.	Asteraceae	Cirse des champs
Cistus albidus L.	Cistaceae	Ciste blanchâtre
Clematis flammula L.	Ranunculaceae	Clématite brûlante
Clypeola jonthlasi L.	Brassicaceae	Clypéole
Convolvulus arvensis L.	Convolvulaceae	Liseron des champs
Convolvulus cantabrica L.	Convolvulaceae	Liseron de Biscaye
Coris monspeliensis L.	Primulaceae	Coris de Montpellier
Coronilla minima L.	Fabaceae	Coronille naine
Coronilla scorpioides (L.) W.D.J.Koch	Fabaceae	Coronille Queue-de-scorpion
Crepis micrantha Czerep.	Asteraceae	Crépide à petites fleurs
Crepis pulchra L.	Asteraceae	Crépide élégante
Crepis sancta (L.) Bornm.	Asteraceae	Crépis de Nîmes
Cupressus sempervirens L.	Cupressaceae	Cyprès d'Italie
Dactylis glomerata L. subsp. hispanica (Roth) Nyman	Poaceae	Dactyle d'Espagne
Daucus carota L.	Apiaceae	Carotte
Dianthus caryophyllus L.	Caryophyllaceae	Oeillet des fleuristes
Dianthus sylvestris Wulfen	Caryophyllaceae	Oeillet des rochers
Digitalis lutea L.	Scrophulariaceae	Digitale à petites fleurs
Dorycnium pentaphyllum Scop.	Fabaceae	Dorycnie à cinq feuilles
Dryopteris filix-mas (L.) Schott	Dryopteridaceae	Fougère mâle
Echium vulgare L.	Boraginaceae	Vipérine commune
Epipactis helleborine (L.) Crantz	Orchidaceae	Épipactis à larges feuilles
Erodium cicutarium (L.) L'Hér.	Geraniaceae	Bec-de-grue
Erophila verna (L.) Chevall.	Brassicaceae	Drave de printemps
Eryngium campestre L.	Apiaceae	Panicaut champêtre
Euphorbia characias L.	Euphorbiaceae	Euphorbe Characias
Euphorbia cyparissias L.	Euphorbiaceae	Euphorbe faux Cyprès
Euphorbia exigua L.	Euphorbiaceae	Euphorbe exiguë
Euphorbia helioscopia L.	Euphorbiaceae	Petite Éclaire
Euphorbia nicaeensis All.	Euphorbiaceae	Euphorbe de Nice
Euphorbia serrata L.	Euphorbiaceae	Euphorbe à feuilles dentées
Festuca marginata (Hack.) K.Richt.	Poaceae	Fétuque de Timbal-Lagrange

Ficus carica L.	Moraceae	Figuier	Lepidium draba L.	Brassicaceae	Cardaire Drave
Filago pyramidata L.	Asteraceae	Cotonnière à feuilles spatulées	Lepidium hirtum (L.) Sm.	Brassicaceae	Passerage hérissée
Galium aparine L.	Rubiaceae	Gaillet accrochant	Leucanthemum vulgare Lam.	Asteraceae	Marguerite
Galium obliquum Vill.	Rubiaceae	Gaillet jaunâtre	Ligustrum vulgare L.	Oleaceae	Troène commun
Galium parisiense L.	Rubiaceae	Gaillet d'Angleterre	Linum narbonense L.	Linaceae	Lin de Narbonne
Gastridium ventricosum (Gouan) Schinz & Thell.	Poaceae	Gastridie	Linum suffruticosum L.	Linaceae	Lin des garrigues
Genista pilosa L.	Fabaceae	Genêt poilu	Linum tenuifolium L.	Linaceae	Lin à feuilles étroites
Genista scorpius (L.) DC.	Fabaceae	Genêt épineux	Lithodora fruticosa (L.) Griseb.	Boraginaceae	Grémil ligneux
Geranium columbinum L.	Geraniaceae	Géranium colombin	Lithospermum officinale L.	Boraginaceae	Grémil officinal
Geranium robertianum L. subsp. purpureum (Vill.) Nyman	Geraniaceae	Géranium pourpre	Lonicera etrusca Santi	Caprifoliaceae	Chèvrefeuille d'Étrurie
Geranium robertianum L. subsp. robertianum	Geraniaceae	Géranium Herbe à Robert	Lonicera implexa Aiton	Caprifoliaceae	Chèvrefeuille des Baléares
Geranium rotundifolium L.	Geraniaceae	Géranium à feuilles rondes	Lotus corniculatus L.	Fabaceae	Lotier commun
Hedera helix L.	Araliaceae	Lierre	Lotus maritimus L.	Fabaceae	Lotier maritime
Helianthemum apenninum (L.) Mill.	Cistaceae	Hélianthème des Apennins	Medicago lupulina L.	Fabaceae	Luzerne Lupuline
Helianthemum nummularium (L.) Mill.	Cistaceae	Hélianthème à feuilles arrondies	Medicago minima (L.) L.	Fabaceae	Luzerne naine
Helianthemum oelandicum (L.) Dum.Cours.	Cistaceae	Hélianthème à petites fleurs	Melica amethystina Pourr.	Poaceae	Mélique couleur d'améthyste
Helianthemum pilosum (L.) Desf.	Cistaceae	Hélianthème poilu	Melittis melissophyllum L.	Lamiaceae	Mélitte à feuilles de Mélisse
Helianthemum pilosum (L.) Desf.	Cistaceae	Hélianthème poilu	Mercurialis perennis L.	Euphorbiaceae	Mercuriale vivace
Helichrysum stoechas (L.) Moench	Asteraceae	Immortelle	Minuartia hybrida (Vill.) Schischk.	Caryophyllaceae	Minuartie intermédiaire
Helleborus foetidus L.	Ranunculaceae	Ellébore fétide	Muscari comosum (L.) Mill.	Hyacinthaceae	Muscari à toupet
Hieracium murorum L.	Asteraceae	Épervière des murs	Muscari neglectum Guss. ex Ten.	Hyacinthaceae	Muscari à grappe
Himantoglossum hircinum (L.) Spreng.	Orchidaceae	Orchis à odeur de bouc	Mycelis muralis (L.) Dumort.	Asteraceae	Laitue des murailles
Himantoglossum robertianum (Loisel.) P.Delforge	Orchidaceae	Orchis à longues bractées	Myosotis sylvatica Hoffm.	Boraginaceae	Myosotis des bois
Hippocrepis comosa L.	Fabaceae	Hippocrépide à toupet	Narcissus assoanus Dufour	Amaryllidaceae	Narcisse d'Asso
Hippocrepis emerus (L.) Lassen	Fabaceae	Coronille arbrisseau	Narcissus dubius Gouan	Amaryllidaceae	Narcisse douteux
Hordeum murinum L.	Poaceae	Orge des rats	Nasturtium officinale R.Br.	Brassicaceae	Cresson de fontaine
Hornungia petraea (L.) Rchb.	Brassicaceae	Hutchinsie des pierres	Neotinea ustulata (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchidaceae	Orchis brûlé
Hypericum perforatum L.	Hypericaceae	Millepertuis commun	Onobrychis saxatilis (L.) Lam.	Fabaceae	Esparcette des rochers
Iberis pinnata L.	Brassicaceae	Ibérus à feuilles pennatifides	Ononis minutissima L.	Fabaceae	Bugrane très grêle
Inula conyza DC.	Asteraceae	Inule herbe-aux-mouches	Ononis spinosa L.	Fabaceae	Bugrane épineuse
Inula montana L.	Asteraceae	Inule des montagnes	Ophrys araneola Rchb.	Orchidaceae	Ophrys petite araignée
Iris lutescens Lam.	Iridaceae	Iris jaunâtre	Ophrys scolopax Cav.	Orchidaceae	Ophrys Bécasse
Iris spuria L. subsp. maritima P.Fourn.	Iridaceae	Iris maritime	Papaver rhoeas L.	Papaveraceae	Coquelicot
Juncus bulbosus L. subsp. bulbosus	Juncaceae	Jonc bulbeux	Pardoglossum cheirifolium (L.) Barbier & Mathez	Boraginaceae	Cynoglosse Giroflée
Juncus effusus L.	Juncaceae	Jonc diffus	Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood	Caryophyllaceae	Oeillet prolifère
Juniperus communis L.	Cupressaceae	Genévrier commun	Phillyrea angustifolia L.	Oleaceae	Alavert
Juniperus oxycedrus L.	Cupressaceae	Cade	Phillyrea latifolia L.	Oleaceae	Alavert à larges feuilles
Juniperus phoenicea L.	Cupressaceae	Genévrier de Phénicie	Phleum pratense L. subsp. serotinum (Jord.) Berher	Poaceae	Agrostis ténu
Knautia integrifolia (L.) Bertol.	Dipsacaceae	Knautie à feuilles entières	Phlomis lychnitis L.	Lamiaceae	Phomide lychnite
Koeleria vallesiana (Honck.) Gaudin	Poaceae	Koelérie du Valais	Phragmites australis (Cav.) Steud.	Poaceae	Roseau
Lactuca perennis L.	Asteraceae	Laitue vivace	Picris hieracioides L.	Asteraceae	Picride fausse Épervière
Lamium amplexicaule L.	Lamiaceae	Lamier à feuilles embrassantes	Pinus halepensis Mill.	Pinaceae	Pin blanc
Lathyrus cicera L.	Fabaceae	Gesse chiche	Pinus nigra L.	Pinaceae	Pin noir
Lathyrus latifolius L.	Fabaceae	Gesse à larges feuilles	Piptatherum miliaceum (L.) Coss.	Poaceae	Faux Millet
Lavandula latifolia Medik.	Lamiaceae	Grande Lavande	Pistacia terebinthus L.	Anacardiaceae	Pistachier Térébinthe
Legousia speculum-veneris (L.) Chaix	Campanulaceae	Miroir-de-Vénus	Plantago lanceolata L.	Plantaginaceae	Plantain étroit
Leontodon hirtus L.	Asteraceae	Liondent de Villars	Plantago maritima L. subsp. serpentina (All.) Arcang.	Plantaginaceae	Plantain serpentant

Platanthera bifolia (L.) Rich.	Orchidaceae	Platanthère à deux feuilles
Poa annua L.	Poaceae	Pâturin annuel
Poa bulbosa L.	Poaceae	Pâturin bulbeux
Poa bulbosa L. subsp. bulbosa var. vivipara Borkh.	Poaceae	Pâturin vivipare
Poa pratensis L.	Poaceae	Pâturin des prés
Polygala monspeliaca L.	Polygalaceae	Polygala de Montpellier
Polygala vulgaris L.	Polygalaceae	Polygala commun
Polygonatum odoratum (Mill.) Druce	Convallariaceae	Sceau-de-Salomon odorant
Polypodium cambricum L.	Polypodiaceae	Polypode du Sud
Populus alba L.	Salicaceae	Peuplier blanc
Potentilla cinerea Chaix ex Vill.	Rosaceae	Potentille cendrée
Potentilla neumanniana Rchb.	Rosaceae	Potentille de Neumann
Potentilla reptans L.	Rosaceae	Potentille rampante
Primula veris L.	Primulaceae	Primevère officinale
Prunella hyssopifolia L.	Lamiaceae	Brunelle à feuilles d'Hysope
Prunella laciniata (L.) L.	Lamiaceae	Brunelle blanche
Prunus mahaleb L.	Rosaceae	Bois de sainte Lucie
Prunus spinosa L.	Rosaceae	Épine noire
Pyrus spinosa Forssk.	Rosaceae	Poirier à feuilles d'Amandier
Quercus coccifera L.	Fagaceae	Chêne des garrigues
Quercus ilex L.	Fagaceae	Chêne vert
Quercus pubescens Willd.	Fagaceae	Chêne pubescent
Ranunculus acris L.	Ranunculaceae	Renoncule âcre
Ranunculus bulbosus L.	Ranunculaceae	Renoncule bulbeuse
Reseda lutea L.	Resedaceae	Réséda bâtard
Rhamnus alaternus L.	Rhamnaceae	Alaterne
Rhamnus saxatilis Jacq.	Rhamnaceae	Nerprun des rochers
Rosa sempervirens L.	Rosaceae	Églantier sempervirent
Rubia peregrina L.	Rubiaceae	Garance sauvage
Rubus canescens DC.	Rosaceae	Ronce blanchâtre
Rumex intermedius DC.	Polygonaceae	Patience intermédiaire
Ruscus aculeatus L.	Ruscaceae	Fragon faux Houx
Ruta angustifolia Pers.	Rutaceae	Rue à feuilles étroites
Salix eleagnos Scop.	Salicaceae	Saule à feuilles cotonneuses
Salvia pratensis L.	Lamiaceae	Sauge commune
Sambucus nigra L.	Caprifoliaceae	Grand Sureau
Sanguisorba minor Scop.	Rosaceae	Petite Pimprenelle
Saponaria ocymoides L.	Caryophyllaceae	Saponaire de Montpellier
Scabiosa columbaria L.	Dipsacaceae	Scabieuse Colombarie
Scabiosa triandra L.	Dipsacaceae	Scabieuse à trois étamines
Scilla autumnalis L.	Hyacinthaceae	Scille d'automne
Scirpoides holoschoenus (L.) Soják	Cyperaceae	Scirpe géant
Scorzonera hispanica L.	Asteraceae	Salsifis noir
Sedum acre L.	Crassulaceae	Orpin âcre
Sedum album L.	Crassulaceae	Orpin blanc
Sedum dasyphyllum L.	Crassulaceae	Orpin à feuilles épaisses
Sedum sediforme (Jacq.) Pau	Crassulaceae	Orpin de Nice

Senecio vulgaris L.	Asteraceae	Séneçon commun
Serapias vomeracea (Burm.f.) Briq.	Orchidaceae	Sérapias à labelle allongé
Seseli longifolium L.	Apiaceae	Séséli à feuilles longues
Sesleria caerulea (L.) Ard.	Poaceae	Seslérie blanchâtre
Sherardia arvensis L.	Rubiaceae	Rubéole
Sideritis romana L.	Lamiaceae	Crapaudine de Rome
Silene italica (L.) Pers.	Caryophyllaceae	Silène d'Italie
Silene latifolia Poir. subsp. alba (Mill.) Greuter & Burdet	Caryophyllaceae	Compagnon blanc
Silene nocturna L.	Caryophyllaceae	Silène nocturne
Silene vulgaris (Moench) Garcke	Caryophyllaceae	Silène commun
Sisymbrium officinale (L.) Scop.	Brassicaceae	Herbe aux chantres
Sixalix atropurpurea (L.) Greuter & Burdet subsp. maritima	Dipsacaceae	Scabieuse maritime
Smilax aspera L.	Smilacaceae	Salsepareille
Sonchus oleraceus L.	Asteraceae	Laiteron maraîcher
Sorbus domestica L.	Rosaceae	Cormier
Spartium junceum L.	Fabaceae	Genêt spartier
Spartium junceum L.	Fabaceae	Genêt spartier
Stachys officinalis (L.) Trévis.	Lamiaceae	Bétoine officinale
Stachys recta L.	Lamiaceae	Épiaire droite
Stachelina dubia L.	Asteraceae	Stéhéline
Tamus communis L.	Dioscoreaceae	Herbe aux femmes battues
Taraxacum sp	Asteraceae	Pissenlit
Teucrium chamaedrys L.	Lamiaceae	Germandrée Petit-chêne
Teucrium flavum L.	Lamiaceae	Germandrée jaune
Teucrium montanum L.	Lamiaceae	Germandrée des montagnes
Teucrium polium L.	Lamiaceae	Germandrée blanc-grisâtre
Thymus sp	Lamiaceae	Serpolet
Thymus vulgaris L.	Lamiaceae	Thym farigoule
Torilis arvensis (Huds.) Link var. heterophylla (Guss.) Burnat	Apiaceae	Torilis des champs
Trifolium campestre Schreb.	Fabaceae	Trèfle des champs
Trifolium ochroleucon Huds.	Fabaceae	Trèfle beige
Trifolium repens L.	Fabaceae	Trèfle blanc
Trifolium pratense L.	Fabaceae	Trèfle des prés
Trigonella monspeliaca L.	Fabaceae	Luzerne de Montpellier
Trinia glauca (L.) Dumort.	Apiaceae	Trinie commune
Ulmus minor Mill.	Ulmaceae	Orme à feuilles luisantes
Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy	Crassulaceae	Nombril-de-Vénus commun
Veronica arvensis L.	Scrophulariaceae	Véronique des champs
Veronica austriaca L. subsp. teucrium (L.) D.A.Webb	Scrophulariaceae	Véronique Germandrée
Veronica persica Poir.	Scrophulariaceae	Véronique commune
Viburnum tinus L.	Caprifoliaceae	Laurier-tin
Vicia hybrida L.	Fabaceae	Vesce bâtarde
Vicia pannonica Crantz	Fabaceae	Vesce de Hongrie
Vicia sepium L.	Fabaceae	Vesce des haies
Viola hirta L.	Violaceae	Violette hérissée
Vulpia ciliata Dumort.	Poaceae	Vulpie ciliée
Xanthium italicum Moretti	Asteraceae	Lampourde d'Italie